

.....
Lettre d'information hebdomadaire à parution variable destinée aux Dirigeants de la LMCA

LE MC LES MOTOCURIENS QUITTE LA FFM.

Bonjour Mr TOURTE,

Nous avons tenu notre AG ce Samedi, je souhaitais vous faire part de la décision unanime du bureau pour ne pas reconduire l'affiliation à la FFM pour cette année.

-Premièrement par manque de licenciés.

-Deuxièmement pour la manque d'intérêt à la section tourisme au sein de la Fédération et au sein de notre propre ligue, nous avons bien ressenti ce manque lors de la remise des prix le Samedi 12 courant.

-Nous sommes désolé de constater que, même, avec un titre de championne de France, un titre de vice champion et une troisième place, cette section n'a pas attiré beaucoup d'applaudissement de la part d'un public presque exclusivement cross. Nous avons aussi constaté la transparence de cette activité au sein de votre staff (à la vue du temps de parole de notre président de commission).

-Un jour, lors d'une réunion de la commission tourisme, on nous a demandé ce qu'il fallait faire pour que cette activité, au sein de la FFM, retrouve un peu de son panache d'antan. Nous avons répondu que la "publicité" devrait venir d'en haut (fédération, ligue) et non pas d'en bas (moto-club) comme tout le monde le dit. Malgré tout, il est force de constaté que ça va être un difficile combat de faire connaître cette discipline aux autres acteurs de la moto.

-Je me permets de vous faire remarquer que, lors de votre AG, ou nous avons du mal à entendre ce que vous disiez, nous avons entendu dans les rangs parmi nos collègues présidents de clubs, des phrases du genre "le tourisme, c'est quoi ??? Mais qu'est-ce qu'ils font ???".

Vous allez certainement me répondre que j'aurais dû intervenir à ce moment là, mais j'estime que ce n'est pas à nous, clubs de tourisme (et je pense que nous sommes d'ailleurs le seul club "purement" tourisme), de faire connaître cette discipline, nous dépendons d'une ligue et je pensais que celle-ci serait un peu plus "active" pour le tourisme.

-Je sais que vous avez fait un travail conséquent en parlant de cette section lors de vos bulletins mensuels, je sais que ce n'est pas facile de faire "apparaître" au grand jour une discipline inconnue de tous, je pensais que vous alliez justement saisir l'occasion de la remise des prix pour la mettre un peu en avant, étant la seule à vous apporter un titre de champion de France, mais nous n'avons même pas eu l'accès à l'estrade.

-Pour finir, je me permets de trouver regrettable d'avoir, lors du repas, forcé la consommation de bouteilles d'eau (à 2€ pièce), pas de carafe après la première "généreusement offerte" et de n'avoir disposé sur les tables que de très rare bouteille de vin.

-A notre table la bouteille de vin blanc à été disposée à l'autre bout et ses occupants se sont bien chargés de la vider avant que nous puissions en disposer. Nous en avons donc acheté une, mais 8€ la bouteille de vin blanc (qui ne les valait pas, en passant) je trouve ça un peu excessif.

La soirée par elle-même (en particulier le repas) n'était pas d'une qualité exceptionnelle et ne valait pas les 30€ demandés (pour notre part, effectivement une seule personne a payée, donc nous ne devrions pas nous plaindre, mais quand même je voulais vous le faire remarquer).

-En conclusion, tant que nous n'aurons pas plus de licenciés portant intérêt au tourisme, nous ne reconduirons pas notre affiliation à la FFM.

Cordialement.

Marc DURLLOT, Président du MC Les Motocuriens.

Bonsoir Mr TOURTE,

Comme cela a été demandé lors de la réunion de samedi, je me suis rapidement entretenu avec Mr SANZEY afin de faire le point sur les demandes d'inscription au CASM.

Cependant, cela n'a servi à rien dans la mesure où Mr SANZEY reste fermement sur ses positions.

Il rejette en effet ma proposition de ne faire qu'un seul et unique formulaire d'inscription au CASM pour les candidats de la Champagne-Ardenne, alors que cela est approuvé par Nathalie Tessier, la principale intéressée. Cela lui simplifierait également la tâche.

Pour moi, le formulaire doit être simplifié et réunir toutes les dates d'examen de l'année en cours, dans la mesure où maintenant c'est Nathalie Tessier qui centralise les inscriptions.

Actuellement, il existe deux formulaires : un de Mr SANZEY pour la Marne et les Ardennes et un pour moi concernant l'Aube et la Haute-Marne. Pourquoi différencier les départements, alors que nous appartenons tous à la Ligue Champagne Ardenne???

Les raisons du refus de Mr SANZEY me laissent relativement perplexe : modifier le document est compliqué et demande trop de travail !

Avec un seul formulaire, les candidats pourraient avoir une vue d'ensemble sur toutes les dates et lieux d'examen et pourraient ainsi choisir librement selon leurs disponibilités. Cette possibilité ne satisfait pas Mr SANZEY, car, pour lui les candidats du 51 et du 08 **DOIVENT** se tourner vers lui, les autres vers moi. Je ne cautionne pas du tout cette vision des choses.

Pourquoi un candidat devrait attendre une session dans son département de résidence, alors qu'il pourrait intégrer une session dans un autre département de la région ????? Cela est valable bien sûr dans les deux sens, ne privilégiant aucun des deux formateurs.

Malgré tout cela, Mr SANZEY reste fermé à mes suggestions.

Au sujet du livret d'apprentissage, je suis complètement en accord avec la décision du comité directeur : le livret de 4 pages fourni gratuitement par la FFM (en PJ) est suffisant et comporte tout ce qu'un candidat au CASM doit savoir.

D'autre part, Mr SANZEY s'est permis de remettre en cause mon sérieux quant au déroulement ainsi qu'aux résultats de mes sessions de CASM. **Il souhaite donc assister à l'une des mes sessions afin de juger de ma capacité d'éducateur.** Je remets simplement en pratique ce que j'ai appris lors de ma formation au brevet d'Etat d'Educateur Sportif Moto, auprès de Mr Nicolas LANGUE ou Mr Pascal FINOT, formateurs des BEES à la FFM et en partie créateurs de cet examen.

Qui est Mr SANZEY pour me remettre en cause, et ainsi remettre en cause la façon de faire de ces personnes influentes de la FFM ????? Qui est-il pour me juger, alors que nous détenons le même diplôme ???

D'après moi, Mr SANZEY n'aime pas le changement et se complique énormément la vie. Le CASM n'est pas un examen de culture générale sur le monde de la moto, mais plutôt un examen permettant la pratique de la moto dans la légalité et en toute sécurité.

Je pense pouvoir résumer la situation assez clairement : nous sommes en 2013, et non plus dans les années 90 !!

Sportivement

THIERRY DUBUS
MX ACADEMY
MECA MX

Bizarrement, sur le site de la ligue, la fiche d'inscription aux CASM organisés par Thierry DUBUS a été enregistrée en WORKS.

Hors, lorsque je tape works sur Google, il apparait :



feuille d inscription casm thierry dubus.wps



Microsoft a cessé de commercialiser les logiciels de la gamme Microsoft Works.

Cela explique peut-être en partie, que Thierry DUBUS ait très peu d'inscrits à ses CASM !

Par ailleurs, c'est la première fois que je vois le possesseur d'un examen depuis 20 ans, vouloir « remettre à niveau » celui qui a obtenu l'examen il y a 2 ans.

En tant que Président de Ligue, je ne peux accepter :

1. qu'il y ait 2 niveaux de CASM. L'un normal dans les deux départements du sud de la Champagne et l'autre plus difficile dans les deux départements du nord.
2. qu'il y ait chaque année de nombreuses personnes qui partent dans d'autres ligues pour passer l'examen afin d'y trouver des conditions normales.

**LE SERVICE FORMATION ET DEVELOPPEMENT DE LA FFM M'A CONFIRME
QUE LE CONTENU DE LA PLAQUETTE QU'ELLE PROPOSE
EST SUFFISANTE POUR OBTENIR LE CASM**

CLASSEMENT FINAL DU TROPHEE DES COMMISSAIRES 2012



1	Wautier Dominique	506	20	Charlot Lucien	264
2	Ponsard Georgette	484	21	Brion Denis	242
2	Reine Pierre	484	21	Pontarlier Hyacinthe	242
4	Simon Alain	480	21	Raoul Alexis	242
5	Goudet Marcel	462	24	André Roger	220
5	Picard Cédric	462	24	Lanoux Didier	220
5	Steven Thierry	462	24	Loix Régis	220
8	Lemaire Raymond	440	24	Picard Yannick	220
8	Normant Marcel	440	28	Rousseaux Stéphanie	176
8	Ponsard Rémi	440	29	Toulmonde Pascal	176
11	Kloc Alain	418	30	Gaudin Yohann	176
12	Lachut Joël	396	31	Lion Bertrand	176
13	Desmarais Jérôme	374	32	Février Frédéric	132
14	Fleuret Yves	352	33	Mellet Jason	132
15	Badoux Paul	330	34	Watier Bernard	132
15	Galtier Alain	330	35	Mancier Bruno	88
17	Delange François	308	36	Cuvelier Jean-François	88
17	Steven Guillaume	308	37	Gourdou Corentin	88
17	Vitter Camille	308	38	Negro Alain	66
			39	Lavoisier Jacques	66

INSCRITS CHAMPIONNATS ET TROPHEES MOTO-CROSS AU 20/01/2013

Catégorie	2013	2012	%
Open A	25	67	37,31%
125cc A	21	54	38,89%
85cc	8	21	38,10%
Kids	6	29	20,69%
50cc	6	8	75,00%
Quads	2	26	7,69%
Open B	61	136	44,85%
125cc B	46	95	48,42%
Total	175	436	40,14%

Paris, le 10 janvier 2013

Dossier suivi par : GA

Objet : Formation Officiels

Madame, Monsieur,

Nous vous informons qu'une session de formation Technique 1^{er} degré est programmée le 16 Février 2013 à Chamery (51) par Monsieur Joël FRIQUET

Nous vous remercions de bien vouloir diffuser l'information auprès de vos officiels et de nous transmettre la liste des candidats à :

FFM - Secrétariat Formation des Officiels
Mme AMARO
74 avenue Parmentier – 75 011 PARIS
E-mail : gamaro@ffmoto.com.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Monsieur Joël FRIQUET :
06.42.72.08.20.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



Gwenaëlle AMARO
Secrétariat du Comité
de Formation des Officiels

LIGUE MOTOCYCLISTE de CHAMPAGNE- ARDENNE

Procès verbal du Collège Technique

ASSEMBLEE GENERALE LMCA du 12 janvier 2013.

Mesdames, Messieurs,

Je tiens en premier lieu à remercier tous les commissaires techniques pour leur travail sur les épreuves en 2012.

Mon équipe de Commissaires Techniques de la Ligue et moi-même remercions les Pilotes et mécaniciens sur leur travail et la présentation de leurs machines et équipements.

Un rappel: à chaque manifestation, toutes les machines doivent passer aux vérifications techniques dites de sécurités et sonores. Des rumeurs incriminent l'UFOLEP qui ne ferait pas les contrôles techniques obligatoires. La FFM étant délégataire, l'UFOLEP doit appliquer, sur ces épreuves, le RTS de la discipline concernée. En cas de non-respect, certains circuits de moto-cross risquent la fermeture.

Les présentes règles techniques et de sécurité sont édictées par la Fédération Française de Motocyclisme en application de l'article L 131-16 du Code du sport relatif à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives et conformément aux articles R 331-18 à R 331-45 de ce même code. Elles ont vocation à s'appliquer à l'ensemble des manifestations organisées sur le territoire Français pour tout organisateur ou non de la Fédération délégataire. En cas de non-respect, certains circuits de moto-cross risquent la fermeture.

Nouveautés pour 2013

Casques autorisés en Compétition 2012 :

Europe : ECE-2205 sans changement.

Japon : JIS T 8133 2007 à la place du JIS T 2000.

USA : SHELL 2010 à la place du SNELL M 2005.

Protections Individuelles :

- Pectorales CE EN 14021
- Dorsales CE-EN 1621-1, 1621-2 et 1621-3
- Il est recommandé de porter les protections pectorales et dorsales sous le maillot. Le maillot doit être porté sous la ceinture du pantalon.
-

Protections individuelles homologuées par la FFM avec logo FFM.

Caméras embarquées :

Il est interdit d'installer le support et la caméra, sur le casque, sous la visière, sur les lunettes, sur une partie quelconque du corps du pilote ou passager de side car.

Mais reste toléré sur la machine lors des essais libres uniquement.

Contrôle sonomètre :

La méthode 2 m Max en 2013 s'appliquera dans quatre disciplines :

Moto-cross 81db /A à 100 m 115 dB/A à 2m

Enduro 78 dB/A à 100 m 112 dB/A à 2m

Course sur piste 81 dB/A à 100m 115 dB/A à 2m

Trial méthode 2m Max en 2013 la mesure à déterminer début 2013.

La Ligue a achetée deux valises sonomètre une pour la commission moto-cross et l'autre pour la commission enduro.

Candidat et remise à niveau OCT 1:

Candidat initial OCT1

Le candidat formule et motive sa formation par écrit à sa Ligue.

La Ligue propose le candidat qui lui fait la demande.

OCT1 lors de la réunion du Comité Directeur.

OCT2 Collège Technique FFM.

OCT2 examen et remise à niveau deux jours au siège à Paris.

Formation et remise à niveau OCT1 à Damery le 16 février 2013.

La remise à niveau des OCT2 qualifiés est effectuée au siège de la FFM à Paris.

En ce qui concerne l'Environnement :

Pour l'instant le commissaire technique est désigné Officiel de l'environnement.

Application du Code de l'Environnement – Mesures contrôlées sur les épreuves. Après chaque manifestation un rapport environnement sera remis au Président du jury. Infractions soumises à la décision du Jury.

Sur le terrain, le Pilote et ses accompagnateurs doivent:

- Stocker les huiles et les liquides usagés dans des **récupérateurs** - Collecter et emporter leurs **ordures** et leurs pneus usagés - Laver les motocycles à la **station de lavage** - Disposer un **Tapis Environnement**, sous les motocycles - Il est obligatoire dans toutes les disciplines - *Il mesure au minimum : 160 cm de long et 100 cm de large - Il est étanche au contact du sol - Il doit absorber : 1 litre de liquide minimum – Son épaisseur est de 5 à 7 mm minimum.*

Le Collège Technique de la Ligue vous souhaite une très bonne saison 2013 dans la bonne humeur.

Joël FRIQUET.

Président du Collège Technique LMCA.

LICENCES 2012

	Total	Annuelles			Journées	Hommes	Femmes	Total
		Créat.	Renouv.	Total				
Total D08 - COMITE DEPARTEMENTAL ARDENNES	516	103	257	360	156	336	16	352
<u>C0056 - MC CHARLEVILLE MEZIERES EN ARDENNES (Actif - Non</u>	92	18	69	87	5	78	7	85
<u>C0710 - CLUB MOTO PLATEAU DE ROCROI (Actif)</u>	122	13	39	52	70	49	0	49
<u>C1857 - ARDEN MOTO PASSION (Actif - Non Affilié)</u>	185	35	76	111	74	104	5	109
<u>C2030 - MOTO CLUB DU PAVILLON (Actif)</u>	73	26	40	66	7	62	4	66
<u>C2216 - AMICALE MOTOCROSS DE SOMMAUTHE (Actif - Non</u>	26	6	20	26	0	26	0	26
<u>C2604 - TRAJECTOIRE JEUNES PILOTES (Actif - Non Affilié)</u>	18	5	13	18	0	17	0	17
<u>C2957 - TEAM BIKE 08 (Actif - Non Affilié)</u>	0	0	0	0	0	0	0	0
<u>C1279 - MOTO CLUB HANNOGNE ST MARTIN (Inactif)</u>	0	0	0	0	0	0	0	0
<u>C2208 - MOTO CLUB DU MONT D'ECRY (Inactif)</u>	0	0	0	0	0	0	0	0
<u>C2631 - HOLESHOT RACING CLUB (Inactif)</u>	0	0	0	0	0	0	0	0
<u>C2661 - MOTO CLUB LES GARENNES BLUES (Inactif)</u>	0	0	0	0	0	0	0	0

	Adhérents			Structures	Total	Annuelles			Journées
	Créat.	Renouv.	Total			Hommes	Femmes	Total	
Total D10 - COMITE DEPARTEMENTAL DE L'AUBE	517	134	298	432	85	408	19	427	
<u>C0074 - SPORTING UNION MOTO DE L'AUBE TROYES (Actif - Non</u>	40	6	34	40	0	39	0	39	
<u>C0075 - UNION MOTOCYCLISTE DE L'AUBE (Actif)</u>	90	7	80	87	3	79	6	85	
<u>C0231 - MOTO CLUB CHAMPIGNOLAIS (Actif - Non Affilié)</u>	51	5	46	51	0	51	0	51	
<u>C0768 - MOTO CLUB RICEYS ET ENVIRONS (Actif - Non Affilié)</u>	102	5	24	29	73	29	0	29	
<u>C1199 - MOTO CLUB MAILLY LE CAMP (Actif)</u>	66	18	39	57	9	55	2	57	
<u>C1237 - MOTO CLUB DE NEUVILLE (Actif)</u>	12	2	10	12	0	11	1	12	
<u>C1859 - AUTO MOTO CLUB GYE EN CHAMPAGNE (Actif - Non</u>	17	1	16	17	0	16	1	17	
<u>C2490 - SPORT LOISIR ET EVASION - S.L.E (Actif - Non Affilié)</u>	0	0	0	0	0	0	0	0	
<u>C2523 - ASS. SPORTIVE DU DOMAINE DE FOOLZ (Actif)</u>	33	12	21	33	0	31	1	32	
<u>C2981 - MOTO CLUB DES 3 COMMUNES (Actif)</u>	77	52	25	77	0	73	3	76	
<u>C3039 - MX TEN PIT (Actif)</u>	16	14	2	16	0	16	0	16	
<u>C3082 - LES MOTOCURIENS (Actif - Non Affilié)</u>	12	11	1	12	0	7	5	12	
<u>C3152 - MX ACADEMY (Actif - Non Affilié)</u>	1	1	0	1	0	1	0	1	

	Créat.	Renouv.	Total	Hommes	Femmes	Total
Total D51 - COMITE DEPARTEMENTAL DE LA MARNE	846	246	537	783	63	727
<u>C0272 - MOTO CLUB CERCLE DE L'AMITIE (Actif)</u>	99	17	82	99	0	94
<u>C0291 - MOTO VERTE CHALONS CHAMPAGNE (Actif)</u>	14	1	13	14	0	14
<u>C0339 - MOTO CLUB EPERNAY (Actif - Non Affilié)</u>	181	44	81	125	56	105
<u>C0553 - UNION MOTO DE LA MARNE (Actif)</u>	336	94	235	329	7	311
<u>C0995 - MOTOBALL CLUB VITRYAT (Actif)</u>	24	3	21	24	0	21
<u>C1190 - MOTO CLUB MANRE (Actif - Non Affilié)</u>	27	9	18	27	0	27
<u>C1869 - MOTO CLUB VENUEUIL DAMERY (Actif - Non Affilié)</u>	24	1	23	24	0	23
<u>C2511 - TEAM MX MENUU (Actif)</u>	121	63	58	121	0	115
<u>C2947 - SANZEY ENDURO EXTREME (Actif - Non Affilié)</u>	3	0	3	3	0	2
<u>C3128 - MOTO CLUB DU CANTON D'ANGLURE 2 (Actif - Non Affilié)</u>	7	7	0	7	0	7
<u>C3134 - MOTO CROSS BARBONNE FAYEL (Actif - Non Affilié)</u>	7	5	2	7	0	5
<u>C3144 - SPORTS CLUB TOUT TERRAIN DE L'ARDRES (Actif - Non Affilié)</u>	3	2	1	3	0	3

	Créat.	Renouv.	Total	Hommes	Femmes	Total
Total D52 - COMITE DEPARTEMENTAL HAUTE MARNE	312	40	162	202	110	189
<u>C0424 - MOTO CLUB HAUT MARNAIS (Actif)</u>	99	18	78	96	3	88
<u>C0650 - MOTO CLUB NOGENTAIS (Actif - Non Affilié)</u>	14	3	11	14	0	13
<u>C1029 - MOTO CLUB CHALINDREY (Actif - Non Affilié)</u>	1	0	1	1	0	1
<u>C1044 - MOTO CLUB LATRECEY (Actif)</u>	48	2	18	20	28	18
<u>C2225 - QUENECHNEUX TEAM (Actif)</u>	24	13	11	24	0	23
<u>C2258 - CHAUMONT ENDURO 52 (Actif - Non Affilié)</u>	126	4	43	47	79	46

Total 2191 523 1254 1777 414 1660 86 1746

Saison	Mois			Affichage			
	Total	Poussin	Imulé	Minime	Cadet	Junior	Sénior
<input type="checkbox"/> mille de licence							
<input type="checkbox"/> Tout voir							
Total	2191	31	35	36	59	96	1934
OFFICIELS	253	0	0	0	0	6	247
OFFICIELS FIM	0	0	0	0	0	0	0
LICENCES DIVERS	82	0	0	0	0	1	81
NATIONALES COMPETITIONS ANNUELLES	1066	17	28	25	45	70	881
INTERNATIONALES COMPETITIONS ANNUELLES	10	0	0	0	0	1	9
INTERNATIONALES JEUNES	0	0	0	0	0	0	0
EUROPEENNES COMPETITIONS ANNUELLES	3	0	0	0	0	0	3
LICENCES FIM CHAMPIONNAT ANNUELLES	7	0	0	0	0	0	7
LICENCES UEM CHAMPIONNAT ANNUELLES	3	0	0	0	0	1	2
NATIONALES EDUCATIVES ANNUELLES	12	12	0	0	0	0	0
NATIONALES ENTRAINEMENTS ANNUELLES	286	2	7	10	12	15	240
NATIONALES 1 MANIFESTATION	405	0	0	0	0	0	405
INTER/UE COMPETITIONS 1 MANIFESTATION	6	0	0	0	0	0	6
LICENCES FIM CHAMPIONNAT 1 MANIFESTATION	2	0	0	0	0	0	2
LICENCES UEM CHAMPIONNAT 1 MANIFESTATION	2	0	0	0	1	0	1
TOURISME FFM	54	0	0	1	1	2	50
TOURISME LA.MO.TO	0	0	0	0	0	0	0
CARTE GUIDON VERT	0	0	0	0	0	0	0
DIVERS FFM	0	0	0	0	0	0	0

NOMBRE DE LICENCIES PAR CLUB DEPUIS 1992

Club	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	TOTAL
CHARLEVILLE-MEZIERES MC	50	26	30	16	21	37	45	44	41	65	89	121	139	129	119	104	115	116	96	93	87	1583
ARDEN ' MOTO PASSION						25	30	46	54	56	42	46	92	82	75	63	74	79	91	77	111	1043
ROCROI MC du Plateau	45	30	32	34	28	28	37	27	23	27	17	15	11	21	13	14	19	23	33	38	50	565
HANNOGNE ST MARTIN MC	50	72	59	60	37	35	29	34	30													406
PAVILLON MC								2	3	7	9	12	12	14	11	10	16	38	46	49	66	295
AMC SOMMAUTHE											3	6	12	8	14	21	19	26	35	29	26	199
TRAJECTOIRE JEUNES PILOTES															5	18	13	9	15	14	18	92
MC MONT D'ECRY											7	8	9	8								32
TEAM BIKE 08																			1			1
TOTAL	145	128	121	110	86	125	141	153	151	155	167	208	275	262	237	230	256	291	317	300	358	4216

AUBE UM	73	52	57	56	68	64	72	75	68	63	86	113	123	132	118	106	91	107	88	75	87	1774
SUMA TROYES	31	32	34	32	40	39	39	40	40	33	29	36	39	46	37	37	32	39	42	37	40	774
CHAMPIGNOLAIS MC	17	17	15	14	15	14	14	16	28	39	44	51	63	59	54	53	52	49	51	49	51	765
MAILLY LE CAMP MC	54	30	26	22	27	25	24	13	14	19	23	30	28	24	26	29	51	39	38	39	57	638
RICEYS ET ENVIRONS MC	33	22	24	28	38	33	29	18	16	18	22	31	23	18	30	26	36	32	37	27	29	570
NEUVILLE MC	26	24	35	22	25	21	26	21	22	29	30	32	35	30	32	28	16	12	12	10	12	500
GYE MC						5	6	5	4	14	13	13	9	17	8	7	22	19	23	18	17	200
JACK MC								3	2	11	15	12	19	14	12	16	2					106
AS DOMAINE DE FOOLTZ																		17	24	25	33	99
MC 3 COMMUNES																				21	77	98
DAMPIERRE MC	34	15	16	4																		69
VOLTAIRE MC	18	14	12	9	3	6																62
MARIGNY MOTO-CLUB												6	10	12	11	10						49
MX TEN PIT																					16	16
LES MOTOCURIENS																					12	12
S.L.E.																	2	2				4
MX ACADEMY																					1	1
LA VOIE BLANCHE																						
TOTAL	286	206	219	187	216	207	210	191	194	226	262	318	345	350	329	313	312	316	317	301	432	5737

MARNE UM	36	37	26	31	35	36	37	53	53	54	60	92	132	175	191	192	219	237	255	271	329	2551
EPERNAY MC	55	52	34	31	50	59	52	47	50	42	80	61	52	91	95	92	101	97	99	119	125	1484
HERMONVILLE C.A.	28	30	30	34	28	25	31	38	47	48	54	60	91	92	77	59	56	63	70	79	99	1139
CHALONS MV	16	18	23	33	39	43	49	31	26	23	18	13	17	14	24	21	15	11	12	13	14	473
MC MANRE (ex Ménéhildien)	10	6	7	16	12	17	15	18	24	34	29	44	39	36	26	26	17	17	17	20	27	457
VENTEUIL MC						6	9	22	18	16	26	27	25	26	31	35	47	47	35	33	24	427
TEAM MX MENUU (Ex Team MC)														5	12	21	42	70	73	73	122	418
VITRY Moto-Ball Club	15	14	13	11	9	19	21	23	13	14	15	19	20	14	18		19	17	19	24	24	341
CHAMPAGNE MC						18	18	17	32	43	41	2										171
MC MONTMORENCY													20	33	35	19						107
ST JUST SAUVAGE	5		3			12	18	21	30													89
CSA 402ème R.A.								1	4	4	7	8	13	10								47
MC DU DER									5	17	9	6	8									45
MOURMELON MC					6	8	8	6	6	3	5	3										45
SANZEY																	7		4	3		14
MCCA 2																					7	7
MC BARBONNE FAYEL																					7	7
SCTT DE L'ARDRES																					3	3
NOGENT L'ABBESSE																						0
TOTAL	165	157	136	156	173	211	252	277	284	320	344	396	435	498	493	446	516	559	587	636	784	7825

HAUT-MARNAIS MC	60	57	63	43	47	51	51	53	64	66	79	60	57	55	50	47	70	80	73	85	96	1307	
CHAUMONT Enduro 52													47	56	64	62	54	65	51	45	46	47	537
NOGENT MC	4	3	16	18	18	15	20	32	29	31	32	37	34	36	31	23	23	7	16	10	14	449	
LATRECEY MC	23	26	28	17	25	22	18	26	20	8	13	26	35	19	21	21	21	14	14	13	20	430	
CHALINDREY MC	2	3	6	8	9	6	6	6	11	10	6	9	15	15	12	9	6	6	9	1	1	156	
ANDILLY MC												6	9	14	17	6	22	22	15			111	
QUENECHNEUX Team												1	2	9	9	12	10	12	8	9	10	106	
TEAM A DONF												26	33	27	1							87	
VOISEY BOURBONNE MC	14	19	14																			47	
VROAM																		2	2	2	0	6	
TOTAL	103	108	127	86	99	94	95	117	124	115	137	216	253	242	195	186	219	183	168	167	202	3236	

TOTAL GENERAL	699	599	603	539	574	637	698	738	753	816	910	1138	1308	1352	1254	1175	1303	1349	1389	1404	1776	17834
----------------------	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	--------------